PROGRAMME FORMATION FPV EN IMMOBILIER

N°Déclaration d'activité 28500154150 auprès de la DREETS de Normandie
Exploitant Formateur déclaré DGAC n°ED9547
SIRET 50915339100040

Intitulé : formation télépilotage drone en FPV en immobilier

Objectifs : L'objectif est d'assurer au bénéficiaire d'être en capacité d'effectuer des missions de prise de vue aérienne dans le cadre d'une activité de télépilotage de drone professionnel, liée aux métiers de l'immobilier (architecte, géomètre, agent immobilier, BTP, promoteur, notaire, vidéaste ou photographe réalisant la mise en valeur de bien,…), conformément aux exigences réglementaires de la DGAC et l'EASA
La formation a pour objectifs d'amener le stagiaire a :

- Maitriser Les bases du pilotage de drone en FPV en mettant l'accent sur la sécurité.
- Capturer des images et des vidéos professionnelles pour mettre en valeur les propriétés.
- Maitriser la réglementation et pilotez en toute conformité avec la loi

Prérequis pour suivre la formation : Avoir 14 ans révolus. Etre en possession de son BAPD, ou être en possession d'une date d'inscription à un examen théorique drone (CATT, CATS, BAPD), ou un engagement sur l'honneur d'inscription à une date de passage du théorique télépilote lors de la formation (ne pas hésiter à nous contacter pour être accompagné si besoin). Maitrise de l'outil informatique.

Public concerné : Tout public âgé de 14 ans et plus. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter le référent handicap, Mr Guillaume RIOU, au 06 98 21 32 10.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement : Salle de formation avec 1 PC par stagiaire, étude de cas, travaux pratiques, drone, simulateur, support de cours remis au stagiaire via plateforme « ORA », cours sur "powerpoint", livret de progression.
Encadrement par instructeur télépilote professionnel et expérimenté en thermographie par drone.
2 stagiaires maximum par instructeur.

Moyens pour suivre son exécution et en apprécier les résultats : feuilles d'émargement, règlement intérieur, livret de progression, attestation de formation, questionnaires de satisfactions (à chaud et à froid).

Programme détaillé (durée 28h sur 4 jours) :

JOUR 1 : (7 h)

- Etude personnalisé des besoins
- Applications du FPV en Immobilier
- Présentation du matériel
- les composants du drone
- Notion de corrélations des mouvements
- Gestion des risques et cadre réglementaire
- Présentation des exercices en vol par l'instructeur
- Vols assistés et premières prises de vues FPV en conditions réelles
- Débriefing

JOUR 2 : (7H)

- Principes des mouvements lisses à appliquer en Immobilier
- Se repérer dans l'espace
- Présentation des exercices en vol par l'instructeur
- Vols assistés et premières prises de vues FPV en conditions réelles
- Débriefing

JOUR 3 : (7H)

- Simulateur – Exercices de voltige
- Principes des vols fluides et recherche d'images d'émotion
- Applications sur simulateur
- Présentation des exercices en vol par l'instructeur
- Vols assistés et prises de vues FPV en conditions réelles
- Débriefing

JOUR 4 : (7H)

- Exercice de vol - réalisation de rush video
- Enregistrements et analyse des rendus
- Logiciel de correction des images
- Etat des lieux matériel début activités
- Questions diverses
- Débriefing personnalisés de fin de stage